



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION ORGANISATION COUPES
CHAMPIONNATS ET CALENDRIERS**



Réunion du 16 janvier 2023

P.V. N° 24

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

SENIOR

Départemental 2 – Poule B :

- La rencontre TOULOUSE MIRAIL / PIBRAC 3 se déroulera le Dimanche 22 Janvier 2023 à 15h00, Stade Canto Laouzetto Synthétique à TOULOUSE (Décision de la Commission).

Départemental 3 – Poule B :

- La rencontre TOULOUSE LARDENNE / BOULOC ST SAUVEUR CEPET se déroulera le Samedi 28 Janvier 2023 à 20h00, Complexe Sportif de Lardenne Synthétique à TOULOUSE (Décision de la Commission).

- La rencontre TOULOUSE LARDENNE / MERVILLE se déroulera le Samedi 04 Mars 2023 à 20h00, Complexe Sportif de Lardenne Synthétique à TOULOUSE (Décision de la Commission).

- La rencontre TOULOUSE LARDENNE / BEAUZELLE 2 se déroulera le Samedi 10 Juin 2023 à 20h00, Complexe Sportif de Lardenne Synthétique à TOULOUSE (Décision de la Commission).

Départemental 3 – Poule D :

- La rencontre MONTASTRUC DE SALIES / COTEAUX COMMINGEOIS, prévue le 22.01.2023 à 15h00, se déroulera le Vendredi 20 Janvier 2023 à 20h30, Stade Roger Barès-Léon Dallas à MONTASTRUC DE SALIES (Accord des deux clubs).

- La rencontre PYRENEES SUD COMMINGES / LABARTHE RIVIERE, prévue le 21.01.2023 à 20h00, se déroulera le Vendredi 20 Janvier 2023 à 20h30, Stade Marcel Castex à GOURDAN POLIGNAN (Accord des deux clubs).

Départemental 4 – Poule A :

- La rencontre LAVERNOSE LHERM M. 2 / SAINT SIMON 2, prévue le 21.01.2023 à 20h00, se déroulera le Dimanche 22 Janvier 2023 à 15h00, Stade André Lascours Synthétique à LHERM (Accord des deux clubs).

Départemental 4 – Poule C :

- La rencontre ENT. E3M / A.S.P.T.T. GRAND TOULOUSE, prévue le 14.01.2023 à 20h00, se déroulera le Samedi 04 Février 2023 à 20h00, Stade Municipal à MONTJOIRE (Décision de la Commission).

Départemental 5 – Poule B :

- La rencontre BOULOC ST SAUVEUR CEPET 2 / VILLEMUR 2 se déroulera le Samedi 21 Janvier 2023 à 20h00, Complexe Sportif Synthétique à SAINT SAUVEUR (Décision de la Commission).

Départemental 5 – Poule C :

- La rencontre TOULOUSE MIRAIL 2 / MAHORAIS DE TOULOUSE se déroulera le Dimanche 22 Janvier 2023 à 13h00, Stade Canto Laouzetto Synthétique à TOULOUSE (Décision de la Commission).

Départemental 5 – Poule D :

- La rencontre EAUNES LABARTHE 3 / PLAISANCE 3, prévue le 22.01.2023 à 15h00, se déroulera le Dimanche 05 Février 2023 à 15h00, Stade Aimé Pagnon à EAUNES (Accord des deux clubs).

U18

Départemental 1 :

- L'équipe de BOULOC ST SAUVEUR CEPET remplace l'exempt. Cette équipe jouera ses rencontres à domicile le Samedi à 17h00, Complexe Sportif Synthétique à SAINT SAUVEUR ; sauf la rencontre BOULOC ST SAUVEUR CEPET / AVIGNONET qui se déroulera le Dimanche 14 Mai 2023 à 15h00.

Départemental 2 – Poule A :

- La rencontre CARBONNE / CUGNAUX se déroulera le Samedi 21 Janvier 2023 à 18h00, Stade Alfred Prevost à CARBONNE (Décision de la Commission).

Départemental 2 – Poule B :

- L'équipe d'ENT. E3M remplace l'exempt et jouera ses rencontres à domicile le Dimanche à 14h00, Stade Municipal à MONTJOIRE.

U17

Territoire Hg-Ariège :

- La rencontre CASTELMAUROU VERFEIL / SAINT ORENS, prévue le 28.01.2023 à 14h00, se déroulera le Samedi 18 Février 2023 à 14h00, Stade Jean-Michel Augé à VERFEIL (Décision de la Commission).

- La rencontre AUSSONNE SEILH / RANGUEIL, prévue le 28.01.2023 à 15h00, se déroulera le Samedi 18 Février 2023 à 15h00, Complexe Sportif Pierre Larribère Synthétique à SEILH (Décision de la Commission).

- La rencontre AUSSONNE SEILH / CASTELMAUROU VERFEIL se déroulera le Samedi 15 Avril 2023 à 15h00, Complexe Sportif Pierre Larribère Synthétique à SEILH (Décision de la Commission).

Départemental 1 – Poule B :

- La rencontre REVEL / EAUNES LABARTHE, prévue le 28.01.2023 à 16h30, se déroulera le Samedi 18 Février 2023 à 16h30, Stade Municipal Synthétique à REVEL (Décision de la Commission).

Départemental 2 :

- La rencontre JUVENTUS DE PAPUS / J.E.T. 2, prévue le 21.01.2023 à 16h30, se déroulera le Samedi 21 Janvier 2023 à 14h15, Stade des Merlettes à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

Départemental 3 :

- Le club de RAMONVILLE retire son équipe de la Poule.

U16

Départemental 1 :

- La rencontre BALMA 2 / CORNEBARRIEU se déroulera le Dimanche 22 Janvier 2023 à 10h30, Stade Latécoère à BALMA (Décision de la Commission).

- La rencontre AMTF ASPTT / TOULOUSE METROPOLE, prévue le 22.01.2023 à 10h30, se déroulera le Dimanche 22 Janvier 2023 à 11h00, Plaine des Sports de la Guitardie Synthétique à ALBI (81) (Accord des deux clubs).

- La rencontre CORNEBARRIEU / AMTF ASPTT, prévue le 28.01.2023 à 14h00, se déroulera le Samedi 18 Février 2023 à 14h00, Stade Municipal à CORNEBARRIEU (Décision de la Commission).

- La rencontre AMTF ASPTT / PYRENEES SUD COMMINGES se déroulera le Samedi 1^{er} Avril 2023 à 17h00, Stade de Caussels n° 1 à ALBI (81) (Décision de la Commission).

Départemental 2 – Poule A :

- La rencontre ATHLETIC CLUB GARONA / COLOMIERS 2 se déroulera le Samedi 21 Janvier 2023 à 14h30, Complexe Sportif à PINS JUSTARET (Décision de la Commission).

- La rencontre ENT. NORD COMMINGES / SAINT GIRONS se déroulera le Samedi 21 Janvier 2023 à 16h00, Stade Guy Lay à VILLENEUVE LECUSSAN (Décision de la Commission).

- La rencontre ATHLETIC CLUB GARONA / GARDOUCH se déroulera le Samedi 04 Février 2023 à 14h30, Complexe Sportif à PINS JUSTARET (Décision de la Commission).

- La rencontre ENT. NORD COMMINGES / SAINT SIMON se déroulera le Samedi 04 Février 2023 à 16h00, Stade Municipal à SAINT PLANCARD (Décision de la Commission).

Départemental 2 – Poule B :

- L'équipe de FLOURENS DREMIL LAFAGE jouera ses rencontres à domicile le Dimanche à 14h00, Stade de Grands Jeux à DREMIL LAFAGE.

- La rencontre FLOURENS DREMIL LAFAGE / HERSOISE, prévue le 21.01.2023 à 16h00, est inversée et se déroulera le Dimanche 22 Janvier 2023 à 13h00, Stade Michel Saraïba Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

U15***Territoire Hg-Ariège :***

- La rencontre SAINT ORENS / PAF, prévue le 22.01.2023 à 15h00, se déroulera le Samedi 18 Février 2023 à 15h00, Complexe Sportif Synthétique à SAINT ORENS DE GAMEVILLE (Accord des deux clubs).

Départemental 1 – Poule A :

- La rencontre CUGNAUX / EAUNES LABARTHE, prévue le 21.01.2023 à 16h00, se déroulera le Dimanche 22 Janvier 2023 à 10h30, Stade Jean Dardé Synthétique à CUGNAUX (Accord des deux clubs).

Départemental 2 – Poule B :

- La rencontre CASTELMAUROU VERFEIL / CORNEBARRIEU, prévue le 21.01.2023 à 14h00, est inversée et se déroulera le Samedi 21 Janvier 2023 à 15h00, Stade Municipal Synthétique à CORNEBARRIEU (Accord des deux clubs).

Départemental 3 – Poule A :

- La rencontre CARBONNE 2 / MIREPOIX, prévue le 21.01.2023 à 14h00, se déroulera le Samedi 21 Janvier 2023 à 13h30, Stade André Abbal à CARBONNE (Accord des deux clubs).

FEMININES***Senior – Coupe Foot à 11 – Poule B :***

- La rencontre C.O. COTEAUX / COLOMIERS 2, prévue le 14.01.2023 à 20h00, se déroulera le Samedi 04 Février 2023 à 20h00, Stade Municipal à VIGOLET AUZIL (Décision de la Commission).

Senior – Coupe Foot à 11 – Poule C :

- La rencontre ISARDES DU COMMINGES / PLAISANCE, prévue le 29.01.2023 à 15h00, se déroulera le Dimanche 05 Février 2023 à 15h00, Stade de Sède n° 1 à SAINT GAUDENS (Décision de la Commission).

Senior – Coupe Foot à 11 – Poule D :

- La rencontre ELMACG / SALIES MANE, prévue le 15.01.2023 à 15h00, se déroulera le Vendredi 20 Janvier 2023 à 21h00, Complexe Sportif du Collège Synthétique à LABARTHE SUR LEZE (Accord des deux clubs).

U15F – Foot à 8 – Départemental 1 – Poule B :

- La rencontre ESCALQUENS / COTEAUX INTER, prévue le 05.02.2023 à 10h30, se déroulera le Dimanche 29 Janvier 2023 à 10h30, Stade Municipal à ESCALQUENS (Décision de la Commission).

- La rencontre COLOMIERS 2 / LAP, prévue le 02.04.2023 à 10h30, se déroulera le Dimanche 09 Avril 2023 à 10h30, Complexe Sportif Capitany Synthétique à COLOMIERS (Accord des deux clubs).

U15F – Foot à 8 – Départemental 2 :

- La rencontre ENT. LES PHOENIX / ESMN 2, prévue le 15.01.2023 à 10h30, se déroulera le Dimanche 19 Février 2023 à 10h30, Stade Municipal à MONTJOIRE (Décision de la Commission).

**Le Président de la Commission,
Manuel MANAS**